





Monsieur Pierre-Yves Jeholet Ministre Président de la Fédération Wallonie Bruxelles Place Surlet de Chokier 15/17 1000 Bruxelles

Nivelles le 19 janvier 2021

Courrier également adressé à Mesdames et Monsieur les Ministres Linard, Glatigny, Désir et Daerden

Concerne : Suivi des négociations concernant le personnel du Non Marchand de la FWB.

Monsieur le Ministre président,

Mesdames et monsieur les Ministres,

Malgré les actions menées par le personnel des secteurs du Non Marchand dépendant de la Fédération Wallonie Bruxelles, nous n'avons pas pu recevoir de votre part de réponse positive à nos demandes d'engagement concernant les 6 balises présentées par le Front Commun syndical, à savoir

- Une prime d'encouragement pour les travailleurs du socio-sanitaire en-dehors du budget affecté à un accord social ;
- Un accord social non marchand bénéficiant à tous les travailleurs de tous les secteurs du Non Marchand conforme à la dynamique entamée en 2000 et poursuivant l'harmonisation interne et externe;
- Un budget ambitieux visant à rendre les métiers du non marchand attractifs, et les carrières tenables :
- Une exclusion du secteur commercial;
- Des négociations sur base du seul cahier de revendications des organisation syndicales ;
- Un calendrier de négociations respectueux de l'ambition poursuivie.

Par ailleurs, nous demandions dans un mail précédant la réunion du 15 décembre , une réorientation méthodologique, à savoir :

- Si les 8M°€ tels que réservés dans le budget sont affectés aux mesures sectorielles (selon nos informations, vous avez déjà décidé de la répartition entre les secteurs);
- la question de la prime de remerciement peut être à traiter à part ;
- une réelle négociation structurée transversale tripartite de revalorisation des professions de l'ensemble des secteurs du NM en FWB doit être engagée.







Lors de cette réunion, les représentants du gouvernement n'ont ouvert aucune porte, ni donné aucune réponse, si ce n'est de nous confirmer le refus formel d'une prime d'encouragement, qu'une répartition budgétaire avait eu lieu entre les ministres Glatigny et Linard (laquelle ? sur quels secteurs et sur base de quels critères ?...), que des négociations sectorielles allaient débuter sans tarder, et que les contacts intersectoriels n'étaient plus à considérer comme une négociation d'un Accord social Non Marchand.

Vous comprendrez aisément que nous ne pouvons accepter cette situation qui revient à confirmer le désintérêt profond du gouvernement pour le personnel du Non Marchand relevant de ses compétences. Dans ces conditions, le Front Commun Syndical serait évidemment dans l'obligation de maintenir son plan d'actions.

Le Front Commun demande aussi de reporter les réunions sectorielles d'affectation des 8 millions € dans l'attente d'une réponse écrite du gouvernement sur les questions suivantes :

- un engagement formel et définitif du gouvernement sur le lancement sans délai de la négociation d'un Accord Social Non Marchand 2022-2025 à conclure avant septembre 2021(permettant la conclusion des CCT d'exécution pour la mise en œuvre au 01/01/2022);
- intégrant l'ensemble des secteurs et professions du NM de la FWB, et poursuivant l'engagement d'harmonisation interne (entre tous les secteurs) et externe (vers le niveau atteint par les autres entités).

Enfin, le Front Commun Syndical continue à regretter profondément l'absence totale de reconnaissance et d'encouragement du personnel.

Il évaluera les réponses données par le gouvernement d'ici le 25 janvier, pour décider d'activer la poursuite du plan d'actions.

En espérant vraiment que l'ouverture faite sera saisie par vous, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre Président, Mesdames et Messieurs les ministres, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Front Commun Syndical

Stéphanie Paermentier & Yves Hellendorff

Secrétaires nationaux CNE

Nathalie Lionnet Secrétaire fédéral Setca Eric Dubois

Secrétaire national CGSLB